PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE de la LIGUE de VOILE NOUVELLE-AQUITAINE du SAMEDI 12 MARS 2022

La séance se déroule en présentiel à la Maison régionale des Sports à Talence. Les votes sont assurés par un technicien de Quizzbox

PERSONNALITÉS PRÉSENTES:

Mme Anne DOS SANTOS, secrétaire générale de la FFVoile

CLUBS REPRÉSENTÉS:

NC Limousin - MACIF Centre de Voile – PEC Voile Poitiers – SN Châtellerault – CN Vassivières – CN Chatellaillon – YCO St Denis d'Oléron – La Rochelle Nautique – Régates de Royan – St Georges Voiles – CN Rochefortais – GS La Rochelle – SN Andernos – CV Arcachon - CN Arès – Blaye Nautique – CV Bordeaux Carcans Maubuisson – CN Bourquais – CV Cazaux Lac – CV Hourtin Médoc – Voile Lacanau Guyenne – CV Pyla sur Mer – CV Lormont – VCN Pauillac – CN Taussat Cassy – CN Verdon – CN Loubésien – A.V.E.C. – CV Bordeaux-Lac – CV Sanguinet – CN Biscarrosse Olympique – YCI Biscarrosse CV Soustons M. – YC Basque - YC Adour Atlantique – YC Hendaye

CLUBS ABSENTS:

CV Angoulême - C Voiles Niortais – PAL Limousin – CNAR – CN CO St Trojan – CN Ile d'Aix - YC St Martin en Ré – CNPA Marennes – CNPA Ile de Ré – CN Couardais Goisil – CN Flotte en Ré - ASPPT La Rochelle – EV Fouras – WC Couardais – CN Angoulins – CN des Portes en Ré – Wind Oleron Club – CN La Rochelle – AS Cheminots Rochelais – CN Meschers – CN Port des Barques – YC Classique – EV Port Maubert – Les Plates – Croiseurs Aquitaine – CN Claouey – CN Ferret – YC Landais – CN Léonnais – UNP Capbreton – Pôle Nautique Soustons – CM Hendaye Txing. – CN Pyrénéen – Club Adour Plaisance – Euskal Kite – CN Hendaye -

CLUBS NON REPRÉSENTÉS:

CGU France – MSN – CSN Brive – ASNHD – CN Mauzacois –Club EOLE 79 – CS Limoges - CNF — CSD Boyardville – EV Cible – Rêves Agissez – CRMT – Grand Pavois Org – Amicale Laïque de Marans – Cercle Handi Rochelais – ASA Ambarès – CNL 1876 – Marins de la Lune – CN Mimizan -

ETABLISSEMENTS:

<u>ABSENTS</u>: CN Charline Picon – QSt Palais sur Mer – BN La Palmyre – La Cabane Verte – Assouan – EVI <u>Non REPRÉSENTÉS</u>: Ile de Ré Voile – Open Sail – Evad'Sport

Soit 36 clubs représentés sur 91. Pas un seul établissement sur 9 106 représentants inscrits et 103 votants

ORDRE du JOUR:

- 1- Accueil et vérification du système de vote électronique
- 2- Ouverture par M. Said, président du CROS NA
- 3-Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 février 2021
- 4-Rapport moral du Président
- 5-Rapport financier 2021:
 - a) Présentation du rapport financier par la trésorière et/ou trésorier adjoint
 - b) Intervention de l'Expert Comptable et du Commissaire aux Comptes
 - c) Approbation des comptes de l'exercice 2021
 - d) Affectation des résultats de l'exercice 2021
 - e) Approbation de l'utilisation des fonds associatifs
- 6-Adoption des taux de cotisation 2022
- 7- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes
- 8- Présentation du budget prévisionnel 2022
- 9- Rapport « Vie Fédérale » de la Secrétaire Générale
- 10- Rapports d'Activités des commissions :
 - a) Commission Développement
 - b) Commission Handi Valide
 - c) Commission Féminine
 - d) Commission Habitable
 - e) Commission Voile Légère
 - f) Commission Arbitrage
 - g) Commission Communication
 - h) Commission Formation

- 11- Election des candidats à la représentation de la Ligue à l'Assemblée Générale de la FFVoile du 26 mars 2022 (Candidatures à adresser à la Ligue avant le 26 février 2022)
- 12- Top clubs
- 13- Réponse aux questions écrites (à adresser à la Ligue avant le 26 février 2022)
- 14- Intervention de Anne Dos Santos, Secrétaire Générale FFVoile

Clôture de l'AG

La séance est ouverte à 14h05.

1- Accueil et vérification du système de vote électronique

Raymond Gohier remercie Anne Dos Santos, Secrétaire Générale de la FFVoile (ancienne Présidente de la Ligue Auvergne Rhône Alpes) pour sa présence, et nomme les membres du CA autour de lui : Hélène La Salmonie, secrétaire adjointe (en remplacement de C. Cahuzac, absente pour Covid), Pierre Lefèvre, commissaire aux comptes, Catherine Gueydan, trésorière, François Pitor, trésorier adjoint. Raymond remercie aussi tous les membres de l'assemblée pour leur présence ce jour. Vote test sur Quizzbox (par l'intermédiaire de Olivier) qui est concluant.

2- Ouverture par M. Said, président du CROS NA

M. Philippe Saïd, Président du CROS, est absent car il est retenu par le 1^{er} CA du CROS en présentiel depuis la pandémie. José Cervera, vice-président du CROS, le remplace. Un réel souci pour tous, en ce moment avec la guerre en Ukraine qui « plombe » le moral de chacun, mais les images de sport sont importantes et doivent être mises en valeur pour aider à sortir de cette baisse de moral. Alain Rousset estime aussi qu'il faut valoriser le sport et son rôle sociétal. Le Cross a mis en place une application « Sport Discovery » pour trouver un point de contact sur tous les sports de nature (voile y compris). Essai avec le CVA sur des vidéos qui viendraient agrémenter l'application et permettre une meilleure vision de la voile.

3-Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 février 2021

Approbation du procès-verbal de l'AG du 6 fév	rier 2021		Adoptée
Date du vote : 12/03/2022 - 14h17 Votants : 100		Mode de scrutin :	Public
Voix totales: 6247		Non votés :	67
Voix exprimées : 6126		Taux d'abstention :	0,9%
Majorité simple des voix exprimées			
1 - Pour	6067 Voix	99,04%	
2 - Contre	59 Voix	0,96%	
3 - Abstention	54 Voix		

4-Rapport moral du Président

Mesdames, Messieurs

Comme il est bon de vous retrouver, en présentiel, après deux années au contexte sanitaire compliqué. Merci pour votre présence. Remerciement à Madame Anne Dos Santos, secrétaire générale de notre Fédération qui présidera les travaux de notre Assemblée Générale 2022.

En ce début de rapport moral, à l'image du CIO, du CNOSF, du CROS Nouvelle Aquitaine et de la FFV, la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine tient également à exprimer sa fraternité et sa solidarité à la communauté sportive d'Ukraine et de ses « voileux » en particulier et plus largement au peuple Ukrainien. Collectivement, haut et fort, nous nous devions de réaffirmer les valeurs d'universalité, de pacifisme et d'équité que porte le mouvement olympique, notre fédération et chacun d'entre nous au plus profond de son être.

Merci.

Une pensée également à tous les amis bénévoles de nos structures qui nous ont quittés trop tôt à l'image de Jean Pierre Champion.

Reconnaissance à eux pour l'ensemble de leur œuvre au service de la Voile.

Waouh! Quel prologue!

Heureusement, en 2021 tout comme en 2020, après un hiver et un printemps sans activités ou presque, l'été, le bel été a apporté ses notes de gaieté. Les Voiles ont animé, à nouveau, les plans d'eau de notre belle région. Les stages ont affiché complet avec près de 18 % de Passeports Voiles délivrés. Un dépassement de près de 3600 PVR par rapport à l'objectif fixé par notre fédération. Belle réussite.

Cette réussite, elle vous appartient, c'est le résultat de votre travail, de votre adaptation aux circonstances. Votre fidélité à la dynamique fédérale est exemplaire. Elle méritait d'être soulignée.

Sans interférer avec les rapports des commissions qui développeront le dynamisme néo-aquitain, permettez-moi d'attirer votre attention sur 3 focus :

- 233 régates ont pu être organisées. Pas mal...
- Notre commission féminine est si efficiente qu'elle est régulièrement citée en exemple au niveau du Plan Fédéral de Féminisation. Dans le même ordre, le Pôle Espoir Féminin en ILCA 6 soutenu par la Ligue attire de plus en plus nos jeunes sportives d'autant que les résultats sont là. En effet Théa Lubac en Ilca 6 a obtenu de haute lutte la médaille de bronze au Championnat du Monde Jeune à Oman en décembre dernier. Certes, elle est licenciée en Occitanie mais elle pensionnaire de notre Pôle Espoir et propulse ainsi vers le haut ses partenaires d'entraînement.
- Côté Formation à retenir deux stages en direction de nos professionnels :
 - Celui consacré à la maîtrise de l'application « Céci voile » évoqué par Francis dans quelques instants.
 - L'autre concernant le développement de la pratique Wing. D'ailleurs à l'issue de celui-ci la Ligue s'est équipée de 5 supports et Gaël Contal et Adrien Mestre ont la mission du développement de cette pratique.

Si notre Ligue développe bon nombre de projets au travers ses actions et celles des Clubs, si les résultats sportifs sont au rendez-vous 3 sujets interpellent parmi de nombreux autres :

- 1/ Le volume très important des budgets fléchés vers le très haut niveau et Marseille 2024 au détriment du développement sportif au sein des clubs. Certes, les athlètes français doivent être au rendez-vous des JO. Cependant, de quel Héritage 2024 parlons-nous si le socle est fragilisé. Quel Héritage 2024, si les futurs athlètes de 2028 et 2032 ne peuvent pas grandir au sein de nos dispositifs appauvris en moyens humains et financiers ?
- 2/ La prise de Licence, en individuel, et la valorisation, par la Fédération, des clubs, distributeurs de PVR sont au centre des préoccupations des Clubs néo aquitains. Cela fera l'objet d'un temps d'échange au moment des questions écrites.
- 3/ Devant le déficit récurrent des moniteurs dans nos structures, une grande réflexion mérite d'être initiée au niveau fédéral au sujet des contenus et modalités de formation des CQPIV et des BPJEPS. C'est une lourde tâche, mais sans plus attendre le CDV 17, en relation avec la Ligue et des Élus du Conseil Départemental va initier un groupe de réflexion sur ce sujet.

Pourquoi ne pas multiplier ces temps d'échange sur l'ensemble de notre région à l'initiative d'un CDV et/ ou d'un Club.

Former nos moniteurs est vital, La pérennité de nos clubs est en jeu.

Avant de conclure, je souhaiterai :

- Saluer l'arrivée d'Agnès Bérenger en qualité de responsable financière en lieu et place d'Annick Gaillot qui pour convenance personnelle nous a quittés. Saluons son énorme et excellent travail depuis 6 mois.
- Remercier l'ensemble des élus du CA de la Ligue, des Comités Départementaux, des clubs qui œuvrent au quotidien.
- Remercier l'ensemble des salariés de droit privés ou cadre d'Etat de la Ligue (Agathe Agnès, Aurélie, Laurence, Adrien, Antoine, David, Gaël, Gildas, Max, Mickaël, Jimmy, Olivier.) Sans oublier les salariés des clubs qui effectuent à un moment ou à un autre une mission pour la Ligue.
- Remercier l'ensemble des bénévoles qui se reconnaîtront et ce quelque soit la mission effectuée sous les projecteurs ou dans l'ombre ;
- Remercier tous nos fidèles partenaires privés et institutionnels.

Je souhaiterai également convier les Présidents de Clubs au séminaire initialement prévu en décembre. Séminaire qui se déroulera le 9 avril 2022 à Bordeaux Bruges. L'invitation et l'Ordre du Jour vous parviendra le plus rapidement possible. Des sujets d'actualité seront abordés tel que le Plan de Performance Fédérale et sa déclinaison régionale, être licencié en 2022, comment concevoir le plan d'engagement civique au sein de nos clubs, la présentation de notre nouveau partenariat éco citoyen avec l'association Echo Mer ou celui de la protection contre la violence avec « Colosse aux pieds d'argile ».

Que de chantiers en perspectives.

Bien qu'ayant débuté ce rapport moral par l'évocation d'évènements tragiques, je terminerai mon intervention par des sourires :

Les sourires de nos pratiquants licenciés au quotidien sur nos bassins de navigation au plus près de nos clubs, dans les estuaires, le littoral ou plan d'eau intérieur, en voile légère Kite ou habitable. C'est avec vous que commence le plaisir de naviguer et que commence l'aventure. Olympique.

Soutenus par les structures départementales et régionales, c'est dans les clubs que naissent les passionnés et les champions.

Ce sont les sourires de nos champions :

- 18 podiums aux championnats de France Jeunes dont 3 titres de Champions de France sans oublier un podium tout en rouge, couleur de la Nouvelle Aquitaine.
 - Au compteur également 33 top 10. Quelle Fierté!
- 2 titres de Champions de Monde Jeunes en la personne de Manon Pianazza en Windfoil, Thomas Proust et Eloïse Clabon en nacra 15.
- Les navigateurs néo aquitains sont également présents sur bon nombre d'épreuves de renom :
 - Tour de France à la Voile en diam 24 avec la victoire de Clément Cron et la 4^e place du bateau Royan Atlantique avec à son bord Gaultier Tailleu Gueydan, Luc Guimbertaud, Romen Richard et Boulbin Pierre.
 - o La Jacques Vabre avec Aymeric Chapelier, Lalou Roucayrol , Pascal Bidegorry, Julien Pulvé, François Gabard.
 - o Le Figaro avec Violette Dorange, Alexis Thomas skipper de Charente Maritime.

Pour terminer ce feu d'artifice très incomplet, souvenons- nous du bouquet final de cet été offert par nos athlètes Olympiques :

- Kévin Péponnet 11^e en 470
- Mamon Audinet 8^e en nacra 17.
- Et notre reine du wind surf : Charline Picon, Médaille d'argent : double médaillée Olympique.

Merci pour tout ce bonheur à ces sportifs issus de nos filières et pour conclure Yannick Bestaven élu Marin de l'Année 2021. Merci à vous pour votre écoute. Bonnes navigations 2022. De beaux programmes vous attendent.

5-Rapport financier 2021 :

a) Présentation du rapport financier par la trésorière et/ou trésorier adjoint

L'exercice comptable 2021 est présenté avec une autre vision des comptes car la Ligue a souhaité mettre en place :

- → une comptabilité analytique
- → une mise aux normes des outils de gestion comptable
- → une externalisation de la gestion sociale

Objectifs:

- → Transparence dans le fonctionnement des commissions
- → Traçabilité des écritures comptables pour suivre et gérer les actions réalisées
- → Outils de gestion permettant de prendre des décisions sur les actions à mener et entreprendre

3 grands domaines: Les commissions transversales avec l'administration, la formation et la communication;

Les départements avec le développement et le sportif ;

Les pôles : pôle espoirs et DRE (Dispositif Régional d'Entraînement)

b) Intervention de l'Expert – Comptable et du Commissaire aux Comptes
Pierre Lefèvre a procédé à l'audit des comptes qui donne une « image fidèle » des comptes annuels de
la ligue. La présentation est conforme aux opérations effectuées.

c) Approbation des comptes de l'exercice 2021

Approbation du bilan comptable 2021 et quitus d'Administration	s entier et sans réservo	au Conseil	Adoptée
Date du vote : 12/03/2022 - 15h02 Votants : 103		Mode de scrutin :	Public
Voix totales: 6400		Non votés :	119
Voix exprimées: 5453		Taux d'abstention :	12,9%
Majorité simple des voix exprimées			
1 - Pour	5385 Voix	98,75%	
2 - Contre	68 Voix	1,25%	
3 - Abstention	828 Voix		

d) Affectation des résultats de l'exercice 2021

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021, s'élevant à + 185 630€, en augmentation des réserves du fonds associatif.

- → 105 000€ pour l'agent de développement sportif-Bassin sud pour un emploi aidé et les moyens de fonctionnement des actions
- → 24 000€ pour le développement sportif et l'accompagnement des filières ILCA 4, et la finalisation de la saison 2022-2023
- → 56 630€ en fonds propres de la Ligue pour l'accompagnement RH, la stratégie d'investissement, la création d'actions nouvelles dont le partenariat Echomer.

Approbation de la proposition d'utilisation du par le Conseil d'Administration	fonds de réserve assoc	ciatif 2021 soumise	Adoptée
Date du vote : 12/03/2022 - 15h06 Votants : 103		Mode de scrutin :	Public
Voix totales: 6400		Non votés :	67
Voix exprimées : 6007		Taux d'abstention :	5,1%
Majorité simple des voix exprimées			
1 - Pour	5748 Voix	95,69%	
2 - Contre	259 Voix	4,31%	
3 - Abstention	326 Voix		

e) Approbation de l'utilisation des fonds associatifs

Adoption de d'utilisation des fonds associatif			Adoptée
Date du vote : 12/03/2022 - 15h27 Votants : 103		Mode de scrutin :	Public
Voix totales: 6400		Non votés :	67
Voix exprimées : 5670		Taux d'abstention :	10,4%
Majorité simple des voix exprimées			
1 - Pour	4983 Voix	87,88%	
2 - Contre	687 Voix	12,12%	
3 - Abstention	663 Voix		

6-Adoption des taux de cotisation 2022

Les taux de cotisation 2022 sont identiques à ceux de 2021, c'est-à-dire

- Cotisation clubs : minimum 126€,
- puis 1,26€ par licence adulte/jeune
- et 0,38€ par PVR

Adoption du taux de cotisation 2022			Adoptée
Date du vote : 12/03/2022 - 15h31		Mode de scrutin :	Public
Votants: 103			
Voix totales: 6400		Non votés :	114
Voix exprimées : 6286		Taux d'abstention :	0,0%
Majorité simple des voix exprimées			
1 - Pour	6120 Voix	97,36%	
2 - Contre	166 Voix	2,64%	
3 - Abstention	0 Voix		

7- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes

Pierre Lefèvre, commissaire aux comptes SA CDC est renouvelé pour une période de 6 ans

Validation du renouvellement du mandat du co Pierre Lefèvre	ommissaire aux comp	tes : SAS CDC –	Adoptée
Date du vote : 12/03/2022 - 15h34 Votants : 103		Mode de scrutin :	Public
Voix totales: 6400		Non votés :	67
Voix exprimées : 6158	Taux d'abstention : 2,7%		
Majorité simple des voix exprimées			
1 - Pour	5954 Voix	96,69%	
2 - Contre	204 Voix	3,31%	
3 - Abstention	175 Voix		

8- Présentation du budget prévisionnel 2022

Le budget prévisionnel a été adressé par mail aux représentants des clubs. Il est difficile de comparer avec les années précédentes suite au changement de comptabilité.

Il est en augmentation de 12,75% par rapport à 2021

Davantage de moyens sont donnés aux départements développement et sportif et un rééquilibrage se fera en septembre. Toujours avec la même volonté de transparence.

Approbation du budget prévisionnel 2022 et mandat au Conseil d'Administration pour effectuer la révision budgétaire nécessaire en cours d'exercice.			Adoptée
Date du vote : 12/03/2022 - 15h49 Votants : 103		Mode de scrutin :	Public
Voix totales: 6400		Non votés :	134
Voix exprimées : 5722		Taux d'abstention :	8,5%
Majorité simple des voix exprimées			
1 - Pour	5302 Voix	92,66%	
2 - Contre	420 Voix	7,34%	
3 - Abstention	544 Voix		

9- Rapport « Vie Fédérale » de la Secrétaire Générale

- 92 clubs et 10 établissements affiliés
- Hausse des licences par rapport à 2020, surtout en licence journalière (pour la partie habitable).
 - 4871 licences adultes (+9,4%)
 - o 1593 licences jeunes (+14,3%)
 - o 1030 licences 1 jour (+199,4%)
 - o 363 licences 4 jours (+70,4%)
 - 25 832 passeports Voile (+17,7%)

Mais légère baisse par rapport à 2019, année sans pandémie. Il faudrait inciter à prendre une licence annuelle souvent rentabilisée sur 2 à 3 régates.

Un grand merci à toutes et tous pour le travail réalisé tout au long de l'année 2021.

10- Rapports d'Activités des commissions :

Les différents rapports ont été envoyés à chaque représentant. Ils sont à nouveau détaillés lors de l'AG

- a) Commission Développement commentée par Raymond Gohier
- b) Commission Handi Valide commentée par Francis Dubès
- c) Commission Féminine commentée par Ulla Delpech
- d) Commission Habitable commentée par Eric Limouzin
- e) Commission Voile Légère commentée par Patrick Hamart
- f) Commission Arbitrage commentée par Roland Desforges puis Hélène La Salmonie pour les Jeunes Arbitres
- g) Commission Communication par José Cervera et Aurélie Lagaillarde
- h) Commission Formation commentée par Catherine Gueydan

11- Election des candidats à la représentation de la Lique à l'Assemblée Générale de la FFVoile du 26 mars 2022

Les candidatures devaient être adressées à la Ligue avant le 26 février 2022.

11 candidatures sont arrivées et donc ont été retenues pour les 11 postes prévus.

C.CAHUZAC (CVHM), G.CARREAU (Blaye Nautique), R.Dano (YC Basque), R. DESFORGES (LRN), R. GOHIER (LRN), C.GUEYDAN (CN Charline Picon), P.HAMART (CN Taussat Cassy, E. LIMOUZIN (CVA), V. MAURIN (LRN), F.PITOR (LRN), JLSTAUB (CN CP)

Ligue de Voile Nouvelle Séance du 12 mars 2022

Aquitaine Assemblée : AG Voile Nouvelle Aquitaine - 12/03/2022

Election des candidats à la représentation de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine à l'AG de la FFVoile du 26 mars 2022

Date du vote : 12/03/2022 - 16h54 Mode de scrutin : Secret

Votants : 103 Abstentions : 59

Votants : 103

Voix totales : 6400

Voix exprimées : 5856

Majorité simple des voix exprimées

Adstentions : 59

Blancs : 307

Non votés : 178

Sièges : 11

DESFORGES Roland	5805 voix	Élu(e)
GOHIER Raymond	5573 voix	Élu(e)
CAHUZAC Christiane	5570 voix	Élu(e)
DANO Roland	5570 voix	Élu(e)
STAUB Jean-Luc	5569 voix	Élu(e)
GUEYDAN Catherine	5551 voix	Élu(e)
CARREAU Gérald	5517 voix	Élu(e)
MAURIN Viviane	5516 voix	Élu(e)
PITOR François	5391 voix	Élu(e)
LIMOUZIN Eric	5271 voix	Élu(e)
HAMART Patrick	5189 voix	Élu(e)

12- Top clubs

- a. Top Clubs Nouvelle Aquitaine: (Pour chacun, offert 5 VHF portable pour chaque club et des produits du catalogue)
 - Top Passeport de l'année : YCO Saint Denis d'Oléron (17)
 - Top meilleure progression + 500 passeports : CV Bordeaux-Lac (33)
 - Top meilleure progression 500 passeports : CN Ile d'Aix (17)
 - Top meilleure progression Plan d'eau Intérieur : CV Bordeaux-Lac (33)
 - Top Club: CV Arcachon (33)
- b. Top Clubs National: (un bon d'achat sur la boutique pour chaque club)
 - Top club licences annuelles : CV Arcachon (33)
 - Top Passeports Voile: YCO Saint Denis d'Oléron (17)
 - Coup de cœur : **NC Limousin (23)**

13- Réponse aux questions écrites

Les questions devaient être adressées à la Ligue avant le 26 février 2022.

- a. A propos des Passeports Voile (YCO St Denis) sur le respect des règles communes à tous les clubs pour la vente des passeports et licences
- b. A propos de la vente directe des licences par la Fédération (action conjointe clubs-CDV-CA LVNA)

<u>14-Intervention de Anne Dos Santos, Secrétaire Générale FFVoile</u>

Anne parle des différents travaux qui attendaient les nouveaux dirigeants avec des dossiers urgents, l'accent sur 2024 mais aussi la liaison avec tous les territoires, la réforme de la gouvernance (modifications des votes électoraux), l'objectif d'obtenir la parité homme/femme dans les différentes gouvernances pour 2026-2028, la réforme des titres, sujet très complexe aussi. Il faudra travailler sur autre chose, être innovant, accepter les changements pour avancer.

Effort de modernisation de la FFVoile avec la digitalisation des services, la formation en e-learning.

Malgré la pandémie, la Voile, sport de nature, est restée accessible aux Français qui sont restés en France et ont su profiter des activités qui leur étaient proposées. La Voile permet de s'entretenir physiquement, de s'aérer, de vivre des sensations, une aventure personnelle satisfaisante et agréable et il faut continuer de « surfer » sur cette opportunité pour les années à venir.

« Les clubs savent faire et doivent continuer sur leur lancée » et bien se développer en 2022, tout en poursuivant la communication.

Réponses de Anne aux questions :

13.a : Philippe du YCO : « Le nombre de passeports ne correspond pas au nombre de stages constatés sur le site de certains clubs ». Le YCO a interpellé le Président de la FFV par écrit en octobre et en présentiel au Salon Nautique en décembre mais pas de réponse de Jean-Luc Dénechau pour qui cela ne semble pas une priorité. (surprise de Anne du manque de réponse mais qui se renseignera)

« Comment faire respecter les règles et ne pas décourager les clubs qui jouent le jeu ?

Quelle utilisation la FFVoile fait des fonds récoltés par les clubs et quel retour en attendre ? »

Réponse de R. Gohier : la question est récurrente et le président de la LVNA, avec les CDV, vont à la rencontre des clubs pour traiter le sujet et au besoin faire intervenir la Fédération.

Réponse de A.Dos Santos : Anne espère qu'on fait tous partie de la même famille et donc qu'on partage les mêmes valeurs.

L'ensemble de la vente des titres (licences et autres) représente 40% des financements de la FFV, avec 40% autres par les subventions et 20% par les partenariats. Sur cette somme, un quart revient aux territoires, affecté aux ligues et leurs projets et sont mutualisés pour l'ensemble des clubs, chaque ligue ensuite gère ces finances en fonction des projets retenus.

Au niveau de la Fédération, les projets sont larges : cela va des sportifs de très haut niveau, l'ensemble des services de la fédération (juridique, communication,....) qui vous accompagne régulièrement, les RH, le développement, la formation, l'accompagnement sportif, le fonctionnement des pôles,... Tout ceci est une plus value apportée aux clubs.

Pour les clubs qui ne jouent pas le jeu, il faut avoir une discussion à l'amiable puis une demande d'aide à la FFV.

Moyen de communication dynamique : améliorer la FFV. des actions sont faites mais peut-être pas assez visible pour vous ?

R.G.: trouve que le pack FFV est pauvre et pose question : le pavillon EFV est semblable et presque le même que celui de la FFV et il y a peu de différence entre le club qui joue le jeu et celui qui ne le fait pas. Peu de différence, vue de l'extérieur. La FFV devrait améliorer cette « communication dynamique » : c'est l'attente des clubs.

ADS: pour cette année, c'est un peu tard, car les commandes sont déjà parties. Mais une réflexion peut s'engager, à l'image de la fédération française de ski, plus visible et percutant qui mettrait en avant le label « Ecole Française de Voile ».

<u>13.b</u> :R.G. ce changement de prise de licences en ligne, sans obligation de notification d'appartenance à un club, devrait être débattu en assemblée générale, et pas seulement en changeant certains articles des statuts et mériterait qu'on prenne le temps de se poser des questions, de discuter ensemble.

E.L.(Eric Limouzin) : Attention, certaines épreuves, comme les rallyes, se courent sans licences et les clubs pourraient changer de manière de faire. Objectif demandé : la FFV pourrait aider les clubs à améliorer leur digitalisation.

A.D.S.: l'idée n'est pas de mettre en difficulté les clubs.

Aujourd'hui, certaines personnes ne sont pas licenciées. Comment pourrait-on faire pour qu'elles fassent le premier pas dans la communauté fédérale ? C'est notamment parti des « Kiteurs » puisque la FFV a demandé délégation pour les klte depuis quelques années et cela fonctionne plutôt bien avec les titres déjà rapportés. Mais les pratiquants loisirs sont très peu, voire pas du tout, entrer dans les clubs. Cette facilité était créée pour eux. Mais le service juridique a annoncé qu'on ne pouvait fermer ce système à d'autres personnes donc il devait être ouvert à tout le monde. Plusieurs cheminements sont encore à développer au niveau informatique car cela n'a pas été voté donc pas opérationnel.

1^{er} cas : Le pratiquant, pas licencié, pas intéressé par le club, va prendre sa licence en direct à la FFV : on lui demande alors de se rattacher à une région, puis on lui propose un certain nombre de clubs de la région. Il peut ne pas sélectionner un club mais la région aura l'info qu'une personne a pris sa licence à la FFV.

2^{ème} cas : un licencié, déjà licencié, qui veut reprendre sa licence en direct à la FFV, aura sa licence qui va apparaitre, s'il ne souhaite pas changer pas de club, un mail ira automatiquement au club pour le prévenir. Et le club devra le solliciter ensuite pour l'adhésion.

Réflexion : Peut-être faut-il aider dans un 1er temps, les clubs à se digitaliser ?

Schéma final : la FFV a envisagé de faire payer l'adhésion en même temps mais c'est trop disparate entre les clubs et trop compliqué. Pour l'instant, trop de travail de développement au niveau informatique, donc on attend.

Aujourd'hui, la FFV est entre les deux.

E.L.: pas les mêmes droits avec une licence en direct ?: c'est aussi de la discrimination ?

Autre : Les équipiers habitables ne prendront plus leur adhésion dans les clubs donc moins de licenciés ? donc moins de subventions ?, d'aides des municipalités,... ;etc...

A.D.S. : au départ c'est pour aller chercher de nouveaux adhérents

E.L. : ce serait très facile pour changer de club et aller au plus offrant!

A.D.S : ce serait une minorité de licencié car quand on va dans un club, on va y chercher autre chose qu'une licence !

Après toutes ces explications, certains se sentent encore plus inquiets. Peut-être compréhensible pour les Kite ? Mais l'organisation d'une compétition de kite nécessite des mesures supplémentaires, plus coûteuses, plus lourdes pour la sécurité de tous dans l'aménagement des plages...

Les Kiteurs n'aident pas beaucoup dans l'organisation de manifestations et ne sont pas encore dans « l'ambiance club ».

Autre: la mise en œuvre?

A.D.S.: quand l'option sera choisie, ce sera sur tout le territoire d'un seul coup. Expérimentation limitée dans le temps?

Autre: pourquoi pas un essai sur un territoire d'abord?

A.D.S.: pas prévu sur un territoire donné pour l'instant.

J.C.(José Cervera): choix de la FFV pour une population minoritaire. Il ne faudrait pas prendre une décision qui impacterait l'ensemble des clubs et aurait une influence sur le comportement des licenciés dans les clubs qui s'apercevraient qu'il n'y aurait plus besoin d'un club pour prendre une licence

Il faut s'ouvrir, d'accord, innover mais pas pour casser un système qui fonctionne. Il ne faut pas oublier que la fédération est une fédération de clubs et que ce sont les clubs qui font vivre la fédération.

Autre: moins de licenciés, moins d'adhésions, moins de régates, moins de pratiques...

Situation identique pour le wing foil, même style de population. Même danger...

Les Kite ont très peu envie de se licencier. La FFV est trop rigide....

Quel est le bénéfice « risque » ?

<u>A.D.S.</u> l'objectif est de récupérer des pratiquants qui ne sont pas licenciés actuellement. Donc ne peut pas en perdre. Mais le projet peut attendre si une majorité de clubs n'est pas d'accord.

Gêne entre le « vous fédé » et « moi club » ! Il faut travailler tous ensemble. Il faut reprendre les objectifs.

Exemple avec la FF Golf mais ce n'est pas la même pratique d'après les membres de l'assemblée

Autre : Cette décision devrait être prise en AG après discussion de tous.

Clôture de l'AG par R.G.

Large discussion sur le sujet avec l'assemblée

Raymond remercie l'assemblée pour son écoute et les débats engendrés ainsi que Anne pour sa présence.